



## Mauvais comportement de certain locataire

Par **DKProject**, le **06/09/2012** à **14:21**

Bonjour,

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de l'agence qui nous indique qu'un des locataire à confondu le local à poubelle avec une décharge publique.

Elle ajoute que si le local n'est pas nettoyé d'ici le 9 septembre, elle fera intervenir une société spécialisée et nous fera facturer la prestation.

J'en ai un peu marre car c'est pas la première fois que des locataires sont dégueulasses et a chaque fois c'est a nous de payer alors que nous faisons tout pour que les locaux soient propres.

J'aimerais savoir si il y a un moyen, une loi, qui me permettrait de ne pas participer à ces frais en sachant que ce n'est pas nous qui avons fais cela. Le loyer à déjà augmenter de 100 euros en 1 an alors si en plus on doit participer à ce genre de frais...

Merci de votre aide.

Par **Lag0**, le **06/09/2012** à **18:43**

[citation]Le loyer à déjà augmenter de 100 euros en 1 an [/citation]

Bonjour,

Vous pouvez développer un peu cela ? Un loyer qui augmente de 100€ !!!

Par **DKProject1**, le **06/09/2012** à **18:57**

Une augmentation pour l'année 2012 des charges (ménagères pour la plus grosse partie (ménage, etc...)).

Le montant exact, je ne l'ai plus en tête, mais il est supérieur à 300 euros pour cette année.

Par **Lag0**, le **06/09/2012** à **19:16**

D'accord, ce sont donc les charges qui ont augmenté, pas le loyer comme vous le disiez...